

PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ECOLE DE CONDUITE

- L'école de conduite ne peut accueillir plus d'un élève pour 8 m² de surface du local accueillant du public (tolérance pour les famille dans la limite de 2 personnes).
- Distance de 2 m entre deux personnes issues d'unités sociales différentes.
- Port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans (de 6 à 10 ans fortement conseillé)
Le port du masque doit être permanent et doit couvrir le nez, la bouche et le menton.
- Horaire d'ouverture :
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
Fermé les mercredi et samedi
- Le paiement électronique et les virements sont fortement conseillés.
- L'école de conduite invite les personnes pénétrant dans l'établissement à télécharger l'application Tous AntiCovid et encourage l'activation de l'application lors de l'entrée dans le local.
- Une solution hydroalcoolique est à votre disposition à l'accueil.
- Les formations en présentiel ne sont pas autorisées.
- Afin d'éviter une trop forte affluence, il est préférable de prendre rendez-vous par mail (contact@ifsr.fr)

Jacques VIGOUROUX
Réfèrent « COVID-19 »